

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 37 (1979)
Heft: 4

Artikel: La participation de la femme à la défense
Autor: Weitzel, Andrée
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-138340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La participation de la femme à la défense.

Andrée Weitzel,
Berne

Avant de traiter pour lui-même le sujet de la participation de la femme à la défense du pays, il nous semble indispensable de situer le cadre de cette activité, et aussi l'évolution des formes de conflits qui ne cessent de se modifier et qui concernent l'ensemble des pays.

Car depuis que les êtres humains existent, les conflits se sont produits entre des personnes, des groupes, des tribus, des races, et, hélas, trop souvent, entre des pays.

Lorsque la simple discussion n'apporte pas les résultats espérés, lorsque les moyens de la diplomatie, les représentations entre nations, les organisations internationales ou les institutions prévues à cet effet ne parviennent pas à trouver des compromis acceptables, il arrive aujourd'hui comme hier que les peuples passent aux actes et déclenchent des conflits armés. De plus en plus, ces conflits prennent d'autres formes, conflits économiques, par exemple, ou encore pression et chantage, non-livraison de denrées vitales, pollution provoquée, famine, etc.

L'évolution extrêmement sophistiquée des armes actuelles augmente l'espoir de leur non-engagement, car celui-ci serait néfaste pour tous les partenaires en présence. Mais cette évolution même incite à une escalade des inventions, et donc des investissements à consentir par tous les peuples et les pays qui désirent soit garder leur identité et leur mode de vie, soit étendre leur champ d'action à d'autres territoires et à d'autres nations.

Si, dans les siècles passés, les conflits étaient limités à certaines zones, il n'en est plus de même à l'heure actuelle. L'évolution de la portée des armes, leurs caractéristiques, le développement de l'aviation, de la balistique et des moyens chimiques et nucléaires ont engendré une menace collective visant la population civile aussi bien que les formations militaires. Chaque être humain étant concerné, il est évident que chacun doit pouvoir être capable d'adopter le comportement exigé par la situation.

Jamais, au cours des siècles passés, la femme n'a été en dehors des événements et des catastrophes affectant le groupe humain auquel elle appartenait. Elle a de tout temps aidé à soigner les malades et les blessés, elle s'est occupée de la subsistance, du ravitaillement, de l'aide aux personnes âgées, aux enfants et aux invalides, de la protection contre les dangers, de la transmission des messages, de l'assistance morale et de tous les travaux de l'arrière. Cet engagement a subi la même évolution que celle des moyens de combat employés: beaucoup de dangers ont pris d'autres formes, et les populations entières peuvent être concernées. Ainsi, la participation de la femme à la protection et à la défense a pris de nouveaux aspects. Il s'en est suivi dès la Deuxième Guerre mondiale une nécessité absolue de structurer cette participation. Cette évolution est d'ailleurs la même pour de nombreux pays.

En Suisse, les services de la Croix-Rouge, de la Protection civile et le Service complémentaire féminin ainsi que toutes les sociétés de Samaritains sont actuellement des organisations desquelles font partie de nombreuses femmes, instruites pour pouvoir faire face avec efficacité à une situation de catastrophe ou de conflit. De nombreuses organisations

parallèles sur le plan civil existent également, et sont souvent engagées maintenant déjà dans différentes actions indispensables et utiles à la population en cas de nécessité.

Le 29 mai 1874, le service militaire obligatoire fut introduit pour les hommes en Suisse. En ce temps-là, c'était un acte officiel de «défense générale». Il s'agissait en fait, afin de disposer de l'instrument nécessaire à la défense, d'une première mesure de répartition des tâches entre les différents éléments qui composent la population. Le service obligatoire pour les hommes n'a pu être possible que parce que l'on savait tacitement et par expérience que la vie de l'arrière serait prise en charge par la population féminine et par les hommes valides ayant dépassé l'âge de servir à l'armée. Mais aucune prescription spéciale ne fut alors édictée quant à l'activité de l'arrière, car les populations civiles n'étaient le plus souvent pas mêlées aux combats. Cela semblait, dans les conditions du moment, une évidence relevant de l'instinct de conservation, de l'attachement à la famille et au territoire ainsi que de la mise en pratique des principes humains d'assistance, d'aide au prochain, aux personnes âgées, invalides et malades, etc.

La mise en valeur de principes par ailleurs infiniment louables, tels que les droits de l'homme, ont produit un éveil pour beaucoup, faisant passer ces droits au premier plan, et reléguant malheureusement dans l'oubli la notion des devoirs de l'homme, qui devraient être évidents pour tout être humain vivant en société. Et bien rares sont les droits qui n'impliquent pas de devoirs... Il faut donc constater que les droits ont actuellement devancé les devoirs dans l'échelle des priorités de notre société. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la nécessité de prévoir des bases légales pour tout ce qui n'est pas considéré comme allant de soi selon des principes moraux tels que la solidarité, les obligations du plus nanti envers celui qui est plus faible ou dépossédé de moyens matériels, de celui qui est en bonne santé face au malade, etc. Si dans quelques cas proportionnellement très rares, ces égards humains ont tendance à refaire surface dans certaines communautés de jeunes, ils sont loin d'avoir acquis l'importance d'un mouvement de masse.

Un nombre considérable d'êtres humains sont certainement disposés, instinctivement ou par réflexion, à venir en aide à leur prochain ou à la collectivité en cas de nécessité. Mais la motivation subite n'est pas — hélas — liée obligatoirement à la connaissance subite, et encore moins au temps nécessaire à l'acquisition de l'instruction permettant de faire face avec efficacité à une situation nouvelle.

C'est pour les raisons ci-dessus qu'il est devenu indispensable à notre époque de légiférer à ce sujet, et de prendre des dispositions afin que tous les moyens humains et matériels soient engagés avec le plus de justice et le plus d'efficacité possible, et ceci dans cet intérêt général duquel nos autorités sont responsables selon la Constitution fédérale.

Mais cette évolution a lieu parallèlement à la mutation de la situation de la femme dans la société. Sur les territoires qui constituent aujourd'hui la Suisse, des tribus d'hommes des cavernes ou de lacustres ont eu jadis à défendre leur patrimoine contre des animaux ou des hommes d'autres régions. Si l'on se rapporte au mode de vie supposé de cette époque, on peut sans risque penser qu'il s'agit-là des lointaines origines de ce que l'on appelle aujourd'hui la «défense générale». En effet, tous les aspects de l'existence des êtres concernés étaient mis en jeu, et tous avaient à se défendre. Les armes, dont l'efficacité dépendait le plus souvent de la force musculaire de celui qui les employait, limitaient la zone des combats. Puis, plus tard, le prolongement des armes, le travail du métal pour les armes et armures ont

eu pour résultat une évolution de l'aspect des conflits. Bientôt, on vit apparaître la notion de «front» et «d'arrière», c'est-à-dire de zones de combat et de zones préservées et relativement en dehors des événements dangereux. Les combattants étaient au front, et la population, les femmes, les enfants étaient à l'arrière.

Il faut mentionner également que, au cours des siècles, des inventions d'ordre technique ont contribué à influencer l'évolution de la situation de la femme dans la société. Nous citerons pour exemple la roue dentée, permettant une démultiplication de la force musculaire, et faisant diminuer dans une forte proportion l'argument qui plaçait «la faible femme» en dehors de toute activité autre que celle qui correspondait à sa force physique. Les sources d'énergie sous toutes leurs formes ont contribué à faire progresser cette évolution, réduisant la différence qualitative des tâches parmi les êtres humains composant une communauté. Et ceci non seulement entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les forts et les faibles, les jeunes et les plus âgés.

L'évolution de la forme de la menace et des conflits, et l'intégration toujours plus marquée de la femme dans les différents domaines de l'existence sociale, économique et politique ont eu pour effet une participation accentuée en cas de crises et de danger également. Nous allons voir maintenant sous quelles formes cette participation s'est exprimée dans le cadre de la défense, de la Première Guerre mondiale à nos jours.

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE: 1914–1918

L'époque de la Première Guerre mondiale fut une rude épreuve pour tous. La femme suisse dut apporter son aide dans les domaines les plus divers, remplaçant les soldats mobilisés, accomplissant des travaux pour lesquels elle n'était la plupart du temps pas préparée et sans disposer des moyens techniques ou matériels qui auraient pu faciliter sa tâche. Tout ce travail était accompli, bien sûr, sans indemnité d'aucune sorte, sans assurance, et il n'y avait pour loi que la solidarité humaine, l'aide spontanée et l'état d'esprit que confère à chacun la présence d'un danger commun. Les Foyers du soldat et la Lessive de guerre datent de ce temps-là, et personne n'aurait osé demander une prestation quelconque en compensation des services rendus à ceux qui étaient sous les drapeaux.

C'est en effet le 22 novembre 1914 qu'une femme pleine d'initiative et d'intelligence, Else Spiller, fonda dans le Jura le premier foyer du soldat. La nécessité de ces foyers sans alcool fut largement prouvée par le fait que plus de 1000 furent en activité, pendant la Première Guerre mondiale, dans notre pays. Et dès le 1^{er} octobre 1916, cette organisation fit partie du Service de l'Assistance, directement subordonnée à l'Etat-major de l'Armée. Quant à la Lessive de guerre, composée exclusivement de volontaires bénévoles aussi, elle s'occupa de la remise en état de la lingerie des soldats, et accomplit ce travail combien ingrat mais si utile avec un grand dévouement.

Et lorsque, en 1918, éclata la terrible épidémie de grippe, dite «grippe espagnole», qui coûta la vie à plus de 21 000 habitants, ce fut encore un énorme travail supplémentaire pour le personnel infirmier. Il fallait de nouveau faire appel aux bonnes volontés pour prêter main-forte partout où cela était nécessaire. N'oublions surtout pas les femmes paysannes, qui, à ce moment déjà, virent leur travail augmenter alors que la main-d'œuvre se faisait rare.

En plus, c'était aussi le temps de l'incertitude, car on n'avait que peu de nouvelles des absents, et ni la radio ni la télévision ne donnaient des informations. Seuls les journaux paraissaient, mais en nombre restreint. L'«Illustration française», par exemple, publiait des images représentant des hécatombes et les horreurs de la guerre qui, trop souvent, touchaient des parents ou des amis de l'autre côté de la frontière. Chacun était frappé par l'intensité des expressions des héros et des victimes. Les malheureux soldats français qui furent alors atteints par les gaz d'hypérite ne se rendirent peut-être pas compte qu'ils étaient les premières victimes d'une guerre chimique qui ne cesserait de semer l'inquiétude et de stimuler les chercheurs de nouvelles armes.

Dans notre pays, le rationnement, qui ne fut introduit que vers la fin des hostilités, ne réussit pas à empêcher les terribles injustices économiques et sociales. Les privilégiés savaient où acquérir les biens de consommation nécessaires, alors que trop nombreux étaient ceux qui manquaient de l'essentiel. La résistance physique et psychique dont durent faire preuve les femmes de ce temps ne saurait être oubliée, et la responsabilité d'une famille posait des problèmes qu'il fallait résoudre à nouveau chaque jour.

Mais toutes les volontaires des Foyers du soldat, de l'assistance, de la Lessive de guerre, les infirmières et le personnel de la Croix-Rouge, les samaritaines, toutes peuvent être considérées, avec reconnaissance, comme les pionnières du Service complémentaire féminin, et des autres organisations actuelles.

L'APRÈS-GUERRE, DE 1919 À 1939

Après chaque guerre, on est certain que c'est la dernière, car au moment de faire le bilan, les espérances de paix définitive semblent plus fortes que tout le reste. La Société des Nations, fondée le 15 novembre 1920, cristallisa ces illusions, mais la situation économique de l'Europe, son instabilité politique, et ce que l'on peut aussi appeler la difficile convalescence de l'état de mobilisation ou de guerre faisaient régner une atmosphère d'inquiétude.

Les femmes, qui avaient tant œuvré bénévolement de 1914 à 1918, avaient de ce fait établi entre elles de nombreux contacts que les difficultés communes avaient renforcés. Elles devinrent conscientes de leur intégration à la vie économique et sociale. Quant à la vie politique, il y avait encore beaucoup à faire; mais l'idée prenait forme, des sociétés se créaient, et c'est en 1928, à Berne, qu'eut lieu la première exposition féminine, organisée par l'Alliance des Sociétés féminines suisses, sous le nom de SAFFA. Plus moyen, dès lors, d'ignorer la volonté des femmes de participer aux destinées de la nation, ceci dans tous les domaines. Mais, en 1929 déjà, des graves soucis faisaient passer à l'arrière-plan les préoccupations féministes: l'effondrement de la bourse de New York, la fuite des capitaux, la crise, les faillites, le chômage, la dévaluation, tout cela déclencha un cortège de problèmes nouveaux et douloureux pour tous. Pour qui a vécu ces années de soucis et de privations, il reste pour toujours une autre échelle des valeurs. Et la ménagère, l'ouvrière, l'employée le savent bien, qui craignent de perdre leur gagne-pain et qui voient les prix augmenter sans cesse.

En 1930, il y a environ 13 000 chômeurs en Suisse, et en 1936, il y en a 124 000! Pour les pays qui nous entourent, la situation est plus catastrophique encore, et les échanges deviennent presque inexistantes. Ce chômage est un terrain de culture excellent pour

l'évolution du national-socialisme, alors que Mussolini, en Italie, tout comme Hitler, galvanise les foules inquiètes par des discours pleins de promesses et d'abondance future. Tout cela n'est pas sans avoir une influence certaine sur la population suisse, et les opinions divergentes se structurent. Que de déchirements dans les familles, que de malentendus sérieux entre la Suisse allemande, la Suisse romande, le Tessin! Comment donc la femme suisse ne se serait-elle pas sentie concernée par cette évolution? Les jeunes qui avaient alors l'âge de commencer des études se voyaient tout interdit pour des raisons économiques. Impossible de choisir le métier qui procurerait des satisfactions professionnelles, seul celui qui permettrait de gagner sa vie s'imposait.

L'Allemagne nazie se fait toujours plus menaçante, et il ne nous est plus possible d'ignorer la gravité de la situation. En 1935, le Comité central de la Croix-Rouge suisse se préoccupe des possibilités d'intégration du personnel soignant féminin dans les formations du Service de santé de l'Armée. Cette mesure prouve la lucidité des responsables et la détérioration de l'environnement politique international. Grâce à ces mesures de prévoyance, il sera possible de compter dès les premiers temps de la mobilisation de 1939 sur l'incorporation des infirmières, des collaboratrices paramédicales, des samaritaines et d'un certain nombre d'éclaireuses. Dès 1938 déjà, le TCS et l'ACS comptaient au nombre de leurs membres des automobilistes passionnées. Ces femmes sportives et courageuses avaient déjà réalisé que leur aide pourrait être utile comme ambulancières et conductrices de Croix-Rouge. En ce temps de crise, seules les privilégiées disposaient d'une voiture, que ce soit pour leur travail ou leurs loisirs. Et ce furent elles qui, avec un enthousiasme resté légendaire, se firent instruire comme conductrices dès les premiers mois de la mobilisation.

Dès le début de l'année, la situation en Europe était si tendue que le Conseil fédéral décidait de lancer, le 3 avril 1939, un appel au peuple suisse, demandant aux hommes et aux femmes de s'annoncer comme volontaires pour le Service complémentaire. Là encore, il faut avoir vécu cette page de notre histoire pour réaliser pleinement quel fut l'impact de cet appel. Car si le Conseil fédéral faisait cet appel, pour l'armée, à tous et même aux femmes — qui n'avaient même pas le droit de vote sur le plan communal — c'est dire que la situation était vraiment grave. Il faut rappeler que, dès l'annexion de l'Autriche par Hitler, l'inquiétude était devenue tragédie, et nombreux étaient les Suisses et les Suissesses établis à l'étranger qui regagnaient le pays. Et la préoccupation de tous était la défense nationale, la survie. Seuls les problèmes, directement en rapport avec la situation nationale et internationale, avec les questions sociales et économiques qui se faisaient lancinantes, avaient la priorité absolue. Et des milliers de femmes répondirent à l'appel de 1939 déjà, sans avoir aucune idée de ce qui leur serait demandé, car aucune organisation, civile ou militaire, n'était encore structurée de manière à pouvoir accueillir et intégrer d'une manière efficace un si grand nombre de volontaires. Sans savoir comment évoluerait la situation, nos autorités avaient eu le juste pressentiment qu'elles auraient à faire appel à beaucoup de bonnes volontés.

LE SERVICE ACTIF DE 1939 À 1945

Ce que tous craignaient devint réalité: la mobilisation générale! C'est le départ de centaines de milliers de soldats, sous-officiers et officiers pour une destination et une durée qui seront dictées par les nécessités. Pour les femmes, c'est, brusquement, la responsabilité

pour la famille, pour les personnes dépendantes, pour le commerce qui doit continuer à faire vivre. Pour les paysannes? c'est le temps des récoltes, la saison où le bétail va descendre des alpages. Pour beaucoup d'autres, ce sont des études interrompues, la fermeture d'entreprises qui procuraient du travail. A l'armée, il manque du monde partout, et pour accorder les congés indispensables pour le secteur civil, il faut des remplaçants... ou des remplaçantes. Pour avoir assez de combattants, il faut que tous les postes non-armés soient occupés par d'autres, et c'est alors que paraît le slogan: «chaque SCF permet de libérer un soldat pour le front», et le 16 février 1940, le général Guisan signe les directives pour le Service complémentaire féminin.

Tout cela nous permet de dire aujourd'hui que le Service complémentaire féminin, les Services de la Croix-Rouge, et aussi la DAP (Défense aérienne passive, ancêtre de notre indispensable et si importante protection civile) sont véritablement nés des nécessités et de la bonne volonté spontanée et désintéressée des femmes suisses.

De 1939 à 1945, tout ce qui s'appelait le Service complémentaire féminin englobait aussi toutes les femmes du service sanitaire, donc tout le personnel soignant et paramédical, c'est-à-dire toutes les femmes volontaires qui faisaient partie de l'armée; les organisations civiles avaient leurs propres structures et leur propre statut.

Mais dès que les recrutements de ces milliers de femmes furent accomplis, en 1939, on réalisa bientôt que si la bonne volonté est d'une grande valeur, elle ne suffit plus lorsqu'il s'agit d'effectuer des tâches précises en un temps restreint. L'instruction s'imposait. Et c'est au mois de novembre 1939 déjà qu'eut lieu le premier cours d'introduction. La caserne de Bâle vit tout à coup entrer en service plus de 300 femmes qui allaient être instruites comme conductrices de Croix-Rouge. Avec les centaines qui, en même temps étaient instruites en Suisse romande, comme conductrices ou dans d'autres catégories, une page décisive s'inscrivait dans l'histoire de la participation de la femme suisse au sort de son pays. En 1940, beaucoup sont recrutées et envoyées directement à la troupe, car l'aide est urgente. Les camps de réfugiés fonctionnent et demandent toujours plus de personnel. L'instruction se fait au fur et à mesure des possibilités. Et en automne 1940, des cours d'introduction se succèdent à Axenfels. L'effectif est en général de 400 recrues et plus, logées en masse dans ce qui avait fini pour toujours d'être un hôtel de première classe. L'enseignement est très concentré, l'entraînement physique astreignant, les premiers soins et la survie sont appris avec une attention particulière, car la guerre gronde à quelques kilomètres de nos frontières, et déjà les alertes aériennes se multiplient. Une partie importante de l'instruction est réservée aux connaissances techniques des différentes catégories, qui sont alors les suivantes:

- Service de repérage et de signalisation d'avions (service en centrale et sur les postes de repérage en montagne)
- Service des transmissions
- Service des pigeons voyageurs
- Service administratif
- Service des conductrices de Croix-Rouge
- Service des chiens de guerre
- Service de l'assistance
- Service de cuisine
- Service de publicité et de propagande
- Service de la poste de campagne

Service des foyers du soldat
Service de maison
Service du matériel (arsenaux)
Service des ateliers de couture

Il faut évidemment apprendre quelles sont les lois et les règlements en vigueur pour les militaires que nous sommes, et la lecture des articles de guerre étudiés dans de telles circonstances ne s'oublie jamais. A la fin du cours, et face au Grütli, dans ce décor historique et impressionnant, nous prêtons serment, cet engagement qui nous lie pour toute l'existence. Et, quelques heures avant le licenciement, on nous donne connaissance du lieu où, dès le lendemain, nous devons entrer en service pour un temps qui n'est pas limité. Aucune de nous n'imaginait alors que ce service durerait, sans interruption, jusqu'en 1945 ... et souvent bien plus longtemps encore!

La plupart de nos camarades du Service de santé, connaissant leur travail de par leur instruction professionnelle, entraient directement en service aussi, car leur aide était immédiatement nécessaire, vu le grand nombre de soldats en service. Et les réfugiés se pressaient aux frontières, il fallait les accueillir et les soigner. L'instruction militaire avait lieu le plus souvent le soir, après le travail effectif de toute la journée. Il en fut de même pour beaucoup de SCF, qui fonctionnaient déjà, en civil avec un brassard, dans les Etats-majors supérieurs, et qui ne pouvaient pas être libérées pour les semaines d'instruction.

Tout était à improviser, rien n'existait encore, mais on allait à l'essentiel, et il est permis d'admirer la manière dont tant de difficultés inhérentes à l'improvisation ont été maîtrisées de manière à assurer la collaboration efficace de plus de 18 000 femmes du Service complémentaire féminin et du service de santé, qui ont accompli pendant le service actif plus de 2 millions 1/2 de jours de service. Elles ont également prouvé par leur attitude de volontaires pour la défense nationale, que la ferme intention du peuple était de ne pas subir la loi d'agresseurs éventuels, mais de nous préparer à toute éventualité. Il semble difficile aujourd'hui de réaliser que des centaines de jours de service furent, au début du service actif, effectués sans indemnité pour perte de gain, avec une solde de Fr. 2.- par jour, que l'uniforme consistait en un fourreau de toile gris-vert et d'un brassard. En hiver et à la montagne, nous avions en plus une capote de soldat gris-vert et un bonnet de police. L'uniforme gris-vert que nous devions payer nous-mêmes, ne fut autorisé que 2 ans plus tard, et parcimonieusement à cause du rationnement de textile!

Les romandes ont répondu à l'appel dans une proportion qui dépassait celle de l'habituelle répartition des fractions linguistiques. Il en fut de même des tessinoises. Certes, les cantons-frontières sentaient encore mieux la menace. Mais l'intense activité aérienne, les vols de nuit des bombardiers, les combats aériens de nos pilotes contre toute intrusion étrangère étaient, par exemple, une preuve de la nécessité du travail des SCF du Service de repérage et de signalisation d'avions. Le service, jour et nuit dehors, en hiver comme en été, a forgé des caractères et des camaraderies que rien ne saurait remplacer. Il en est de même de toutes les spécialités, et chacune a droit à ses souvenirs.

Puis vint enfin le grand soupir de soulagement de la fin de la guerre. Le licenciement ... et le bilan de ces années passées à servir une cause. Des années qui avaient rendu impossibles les voyages, les vacances tranquilles, les séjours à l'étranger. La réalité incompréhensible de tant de souffrances de ceux qui avaient subi la guerre, les camps de concentration, les camps d'extermination. La chance que nous avons eue d'échapper à tout cela! Et maintenant, il

fallait retourner à la vie civile, essayer d'oublier et repartir de l'avant. Voilà la situation qui fut celle de beaucoup de volontaires qui, en 1939 et 1940, avaient décidé qu'il serait lâche de ne pas participer à une aide si nécessaire à tous.

1945. LA GUERRE EST FINIE. ET MAINTENANT?

Il y avait celles qui reprenaient le cours de la vie civile. Et il y avait aussi celles qui, comme Chef SCF Schudel, avaient la lourde tâche de faire le point de la situation, et de créer des propositions pour l'avenir. Fallait-il simplement tirer un trait et supprimer ce qui avait été organisé avec tant de peine sur la base de tant d'expériences faites en un temps qui ne laisse pas le loisir de perdre une minute à des détails? La juriste se mit donc au travail et prépara une Ordonnance pour le Conseil fédéral et une Décision pour le Département militaire. Ces bases légales avaient comme but de fixer définitivement l'appartenance du Service complémentaire féminin dans le cadre de l'Armée, car il avait fait large preuve de son utilité, et il était devenu un instrument nécessaire pour la défense nationale. Ces bases légales sont un exemple en la matière et, sauf quelques questions inhérentes à l'évolution générale de notre société, et qui nécessitent de temps à autre une révision, les grandes lignes sont restées absolument valables.

Le personnel féminin sanitaire, vu l'importance de sa mission et le caractère spécifique de son instruction, a été dès lors subordonné au médecin-chef de la Croix-Rouge.

Que de discussions, de conférences, d'échanges d'idées avons-nous eus pendant ces années d'attente, pendant lesquelles le sort de notre organisation dépendait d'instances administratives et politiques qui n'avaient plus du tout envie d'entendre parler de nous!

Il fallut beaucoup de persévérance, de patience, de persuasion et d'arguments pour en arriver enfin à ce que, le 12 novembre 1948, l'Ordonnance du Conseil fédéral sur le Service complémentaire féminin soit acceptée et signée, intégrant ainsi ce service dans l'armée, et reconnaissant sa nécessité.

Cela voulait dire aussi que le recrutement devait continuer, qu'il fallait assurer les effectifs, qu'il fallait instruire les cadres et reprendre toutes les questions de règlements, d'équipement, et aussi d'adaptation à l'évolution de la société de l'après-guerre. Dans les années qui suivirent, il fallait avant tout essayer de persuader chacun de l'utilité d'une préparation, malgré l'envie de tous de penser à autre chose. Et, en 1953, lorsque la responsabilité de ce service me fut confiée, il s'agissait de mener à bien cette tâche, avec des moyens infiniment restreints, en un temps fort difficile pour de multiples raisons. Les mouvements féministes devenaient de plus en plus actifs, car le fait que la femme suisse, officiellement apte à faire partie de l'armée, n'avait pas les mêmes droits que les citoyens, était pour beaucoup insupportable. Notre argumentation, à nous qui avions fait des milliers de jours de service actif, était que nous faisons notre service pour aider à maintenir les droits et les libertés de notre système démocratique, et que dans un pays occupé, comme cela avait été malheureusement le cas pour beaucoup, le droit de vote et d'éligibilité ne servait à rien si l'indépendance n'était pas maintenue. Nous étions parfois traitées de collaborationnistes, qui se montraient infidèles à la cause des femmes. Ce temps fut très difficile. Simultanément, des progrès décisifs ont été accomplis. Par exemple, les cours d'introduction qui étaient jusqu'alors toujours commandés par des colonels, des brigadiers ou même des divisionnaires

seront désormais confiés à des femmes ayant le rang d'officiers (chefs de service ou chefs de colonne). Il faut faire confiance au cadre féminin et lui donner toujours plus d'occasions de se perfectionner. Le programme des cours est amélioré. Les cours d'introduction sont prolongés de 2 à 3 semaines. Des salles de théories sont aménagées afin de mettre à disposition tous les moyens techniques aptes à faire gagner du temps et à améliorer le niveau de l'enseignement. Les effectifs augmentent d'une façon réjouissante, et en 1954, il y a plus de 800 nouvelles candidates, pour une seule année. Mais le problème du féminisme se fait sentir à nouveau: on prépare une votation sur la protection civile qui doit avoir lieu en 1959, prévoyant un service obligatoire pour les femmes. Ces femmes qui n'ont pas encore le droit de vote? alors, la loi sur la protection civile est rejetée, certainement pour cette raison. Il ne faut donc attendre aucune aide et chercher ailleurs, faire de l'information, de la propagande autant que possible et d'une manière qui saura persuader les bons éléments. Dans une organisation volontaire, la qualité des participantes est en soi un argument de propagande, et pour l'efficacité du travail, la qualité aussi est préférable à la quantité.

En 1960, il faudra fêter les 20 ans de la décision du général Guisan d'enrôler les femmes volontaires dans une organisation nouvelle qui s'appelait le Service complémentaire féminin! Une fête est organisée, sur la prairie historique du Rütli, avec fanfare militaire et discours. C'est un événement qui marquera dans les traditions du SCF. Nous comptons sur la présence de quelques centaines et plus de 1300 répondirent à l'appel. C'était un lien établi entre «celles du service actif» et les nouvelles. Et un service basé sur le volontariat se doit de ne pas ignorer le côté humain de l'engagement de celles qui le composent. Toutes ont du plaisir à se retrouver et à évoquer des souvenirs.

Propagande, affiches, information, recrutement, instruction, évolution des techniques de transmission et de repérage, radar, auto-défense, que de mots qui représentent toujours une longue recherche et une adaptation constante aux nécessités. Mais les facilités de la haute conjoncture rendent les gens égoïstes. Ils imaginent aussi que l'on peut tout acheter, même la paix et la santé. Ce sont des temps plus difficiles pour le recrutement. D'ailleurs, la jeunesse est devenue, par la force de son pouvoir d'achat, une puissance nouvelle qui veut s'exprimer de diverses manières. Et que faire de spécial pour le jubilé de 25 ans du Service complémentaire féminin? Il faut de nouveau trouver une idée originale, et ce sera cette fois l'entrée du SCF dans la philatélie: un timbre de 20 centimes à l'effigie d'une SCF est édité, et il obtient un grand succès auprès de chacun. Nous organisons de nouveau un grand rassemblement de plus de 1500 SCF au Théâtre de Berne. La tradition est créée, et toutes celles qui ne s'étaient pas revues depuis bien longtemps ou alors lors de l'activité hors-service seulement se retrouvent. Il y a déjà parfois la grand-mère et la petite-fille en uniforme à la même table!

L'état d'esprit de mai 1968 se fait aussi sentir dans notre pays, dans des proportions moindres, mais cette ambiance n'est pas favorable au recrutement. Il faut faire des efforts énormes pour maintenir les effectifs, car les commandants sont très satisfaits du travail des SCF, et ils en voudraient davantage. Un film, des affiches, tout cela rendra grand service à la campagne de propagande lors de la votation de 1971 pour l'introduction du suffrage féminin! Car, à ce moment-là, il s'agissait de faire l'inventaire de tout ce que la citoyenne suisse faisait pour son pays! La Suisse romande, à l'avant-garde dans ce domaine, avait déjà accordé ce droit sur le plan cantonal et communal. Le droit de vote accordé sur le plan fédéral déjà se posait la question du service obligatoire, dans lequel beaucoup voient la contre-prestation

logique du droit de vote ... Mais maintenant, la haute conjoncture est passée, le droit de vote est chose faite, des obstacles, qui ont été difficiles à surmonter, ont été dominés. Il faut continuer à adapter, à progresser, à acquérir plus de responsabilités. Car c'est ainsi que la participation deviendra effective: en étant présente dans tous les domaines de la vie de la nation.

En conclusion, nous dirons encore que jamais, au cours de toutes les années évoquées, la situation du Service complémentaire féminin n'a été séparée de l'ensemble de l'évolution du pays, de ses coutumes, de ses droits et de ses devoirs. A l'heure actuelle, nous considérons comme un droit le simple fait de pouvoir acquérir les connaissances qui nous seraient utiles en temps de crise, de catastrophe ou de mobilisation. Les connaissances techniques qui permettent d'être utile, et aussi les connaissances de survie, qui permettent de porter secours aux autres et de continuer sa mission. Car le pays doit vivre plus longtemps que celui qui l'habite.

Andrée Weitzel s'est annoncée comme volontaire pour le Service complémentaire féminin en septembre 1939. Elle a fait du service militaire en permanence de 1939 à 1945. En 1953, elle a été nommée Chef SCF à plein temps au Département militaire fédéral à Berne, fonction qu'elle a occupée jusqu'à fin 1976. Ensuite, elle a été chargée par le Département militaire fédéral d'une étude sur l'engagement de la femme dans la défense générale.